

## La levée des déchets porte-à-porte concerne les déchets suivants :



Ordures ménagères :

En conteneurs de 140-800 litres et dans des sacs fermés portant le sigle OKS



Déchets de jardin :

En conteneurs de 120-600 litres sans sacs plastiques, branches diamètre max. 25mm



Déchets de cuisine :

En conteneurs de 120-240 litres dans des sacs compostables, portant la mention "OK COMPOST"



Papiers, cartons démontés et pliés :

En paquets ficelés ou en conteneurs 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois



En janvier, les sapins et les branches décorées devront être déposés à côté des conteneurs destinés aux ordures ménagères et non à l'intérieur de ceux destinés aux déchets de jardin.

## Les principales directives du règlement communal concernant la collecte des déchets porte-à-porte sont :

- Le conteneur est sorti sur la voie publique au plus tôt la veille au soir de la levée du déchet, selon le programme de levée porte-à-porte, et rentré dans la journée, après la levée.
- Aucun déchet ne sera levé s'il n'est pas dans un conteneur réglementaire (adresse, pictogramme) et/ou ne correspondant pas au type de déchets. Les sacs ou les déchets en vrac déposés au sol ne seront pas levés. Les conteneurs dont les déchets ne sont pas triés sont susceptibles de ne pas être levés.
- Seuls les conteneurs des déchets correspondant à la levée doivent être sortis. Les contrevenants sont passibles d'amende.

Le règlement communal sur la gestion des déchets peut être obtenu à la réception de la Mairie ou sur le site internet de la Commune : [www.cologny.ch/dechets](http://www.cologny.ch/dechets)

Tous les autres déchets doivent être déposés dans les points de récupération de la Commune, dans les surfaces commerciales, ou dans l'espace de récupération (ESREC), selon leur type.



### Déchetterie communale intérieure

Centre de voirie - chemin du Tirage 9 Ouverte aux habitants de la Commune (entreprises exclues) uniquement le samedi de 9h00 à 18h00



### Points de récupération

- Avenue Saint-Paul
- Chemin du Tirage 9
- Chemin de la Mairie
- Chemin des Fourches / Mòlan
- Chemin des Pêcheurs
- Chemin de la Tulette
- Route Martin-Bodmer (au niveau du n°4)
- Route de Vandoeuvres (au niveau du n°6)

### Espace de récupération (ESREC) :

Site de la Praille (Carouge) - Avenue de la Praille 47A - 022 388 11 99  
info-Service 022 546 76 00 - [www.dechetteries.ch/esrec-la-praille](http://www.dechetteries.ch/esrec-la-praille)

### Horaires de mars à octobre

Lundi : fermé  
Mardi à vendredi : 15h00 - 19h00  
Samedi, dimanche et jours fériés : 10h00 - 17h00

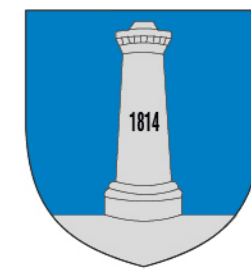
### Horaires de novembre à février

Lundi : fermé  
Mardi à vendredi : 14h00 - 17h00  
Samedi, dimanche et jours fériés : 10h00 - 17h00



# LEVÉE DES DÉCHETS porte-à-porte





# coligny

commune de

## LEVÉE DES DÉCHETS PORTE-À-PORTE 2024

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier	FÉRIÉ																														
Février																															
Mars																															
Avril	FÉRIÉ																														
Mai								FÉRIÉ												FÉRIÉ											
Juin																															
Juillet																															
Août	FÉRIÉ																														
Septembre					FÉRIÉ																										
Octobre																															
Novembre																															
Décembre																										FÉRIÉ					FÉRIÉ



**Ordures ménagères :**  
En conteneurs de 140-800 litres et dans des sacs fermés portant le sigle OKS



**Déchets de jardin :**  
En conteneurs de 120-600 litres sans sacs plastiques, branches diamètre max. 25mm



**Déchets de cuisine :**  
En conteneurs de 120-240 litres dans des sacs compostables, portant la mention "OK COMPOST"



**Papiers, cartons démontés et pliés :**  
En paquets ficelés ou en conteneurs 2° et 4° mardi du mois